

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DALLONGEVILLE MORGAN

Moniteur d'Escalade et Canyoning Diplômé d'Etat

Ecole d'Escalade Roc'Attitude

Siren 752726372

### Encadrement

Les différentes activités proposées sont toutes encadrées par un/des moniteurs diplômés. Les tarifs indiqués comprennent toujours l'encadrement par le(s) moniteurs, la mise à disposition du matériel adéquat si nécessaire, ainsi que la Responsabilité Civile du moniteur.

Toute réservation à une activité sous-entend que le client atteste ne pas avoir de contre indication médicale à la pratique de cette activité, pouvant le mettre en danger lui ou le reste du groupe.

### Réservation

La réservation des activités s'effectue par mail, par téléphone, ou par inscription sur le site lorsque celles ci sont programmées sur le planning.

Le règlement peut s'effectuer en chèques, en espèce, ou par virement bancaire.

Les activités à la demi-journée, à la journée ou en engagement guide jusqu'à deux jours peuvent être réglées le jour de la sortie. Pour les réservations d'activité d'une durée de 3 jours ou plus, des arrhes peuvent être demandées pour valider l'inscription.

### Annulation

#### Cas d'annulation par le client

Toute annulation par le client doit être faite au plus tard 48h avant l'activité si celle ci dure 1 à 2 jours et au plus tard une semaine avant l'activité si celle ci dure au moins 3 jours.

Dans le cas contraire, le professionnel encadrant l'activité se réserve le droit de demander le paiement de l'activité réservée (ou une partie pour dédomagement) pour les activités courtes. Pour les activités longues, ceci peut entraîner la perte des arrhes.

Pour toute annulation pour raison médicales justifiées, le remboursement est garanti.

#### Cas d'annulation par le moniteur

Nous pratiquons des activités soumises à différents facteurs non maîtrisables, notamment la météorologie. Le moniteur se réserve donc le droit d'annuler une sortie à tout moment s'il juge que les conditions de pratique ne sont pas favorable à un bon déroulement et à la sécurité des pratiquants.

Si le moniteur annule l'activité, et ce qu'elle qu'en soit la raison, une nouvelle date sera programmée ou le client sera remboursé.